



République Française
Département du Gard – Commune de Montfaucon

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 4 avril 2023 - N°3

L'an deux mil vingt-trois, le 4 avril 2023 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ROBELET.

Étaient présents : ROBELET Olivier, SOURET BORDARY Lisiane, MOUTURAT Nicolas, AUBERT Marie-Laure, BIZZOTTO Janine, CHAUDRONNIER Jean-Marie, BRESSY Armelle, DUCARRE Céline, TARDIEU Stéphane, MONTELS Fabrice.

Absent excusé : MICHEL SAURINA Christel donne procuration à SOURET-BORDARY Lisiane, BALAZUT Doriane donne procuration à TARDIEU Stéphane, OURS Denis donne procuration à BIZZOTTO Janine, MICALLEF Florian donne procuration à ROBELET Olivier.

Il désigne Madame BIZZOTTO Janine, secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil en date du 22 mars 2023 :

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

2- Suppression des astreintes des Services Techniques

Le 26 mars 2019, le Conseil Municipal a délibéré pour mettre en place des astreintes pour les services techniques. Au 1^{er} janvier 2023, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien a transféré la compétence de l'eau à la SAUR et cette dernière a mis en place des astreintes pour cette compétence. Etant donné que la maintenance des réseaux d'eau et d'assainissement était la principale cause de sortie de l'astreinte, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'abroger la délibération prise le 26 mars 2019 et ainsi de supprimer les astreintes à compter du mois d'avril.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance,
BIZZOTTO Janine

Monsieur le Maire,
ROBELET Olivier